

Burban Palettes et AER Recyclage fusionnent

Un an après le rachat d'AER Recyclage par [Burban Palettes](#), les entités fusionnent pour simplifier l'organisation interne. L'entreprise affirme ainsi sa position dans le Grand Ouest.



Depuis le 1er janvier 2024, AER Recyclage a fusionné avec Burban Palettes. Les 35 salariés ont été maintenus en poste. ©Burban Palettes.

Preuve d'un rachat réussi : [Burban Palettes](#) a fusionné avec l'entreprise AER Recyclage (un million de palettes reconditionnées par an, six millions d'euros de CA), un an après son acquisition. Grâce à cette opération de croissance externe, Burban Palettes, qui collecte, trie, répare et stocke les palettes usagées en vue d'une deuxième vie, a pu asseoir sa position dans le Grand Ouest.

Burban Palettes dispose ainsi de deux sites à Nantes (44), d'un entrepôt à Rennes (35) et est maintenant présent à Angers (49), Tours (37) et Le Mans (72). Des localisations géographiques qui assurent des économies logistiques et de transport et qui favorisent le respect de l'environnement en réduisant au maximum les kilomètres parcourus par les chauffeurs.

Tous les salariés maintenus en poste

La fusion, effective depuis le 1er janvier 2024, a pour objectif de simplifier l'organisation et de mettre en place un nouveau système informatique TMS, d'unifier les systèmes ERP/CRM, ainsi que les méthodologies de travail. Les 35 salariés de l'entreprise AER Recyclage ont été maintenus en poste et bénéficient désormais des avantages du groupe Burban Palettes Recyclage (dont le siège assure la gestion administrative). Certains d'entre eux ont d'ailleurs acquis de nouvelles responsabilités.

Burban Palettes, qui fêtera ses 35 ans cette année, compte 30 sites, 650 salariés, et affichait 135 millions d'euros consolidés de chiffre d'affaires en 2022. L'entreprise, qui valorise 45 000 tonnes de bois par an, a récemment obtenu la médaille d'argent EcoVadis.